

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 40-464-1935 Prélèvements,

n° 40-464-1935

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 juillet 1935

Numéro JO

n° 464 du 31/07/1935

Date du numéro

31 juillet 1935

TEXTE INTÉGRAL

un prélèvement ordinaire de 100.000 francs sera effectué sur les fonds disponibles de la caisse de réserve pour faire face au parement des travaux d'aménagement du nouveau terrain d'aviation. Le montant de ce prélèvement sera porté en recettes au chapitre VII « recettes d'ordre ». exercice 1935. Ledit prélèvement sera remboursé à la caisse de réserve dès l'approbation du budget d'emprunt pour l'exercice 1936.